Charles Joseph Brisson

Prêtre de l'Oratoire,

Né à Gommegnies (Flandre Nord) en 1740 ;

Guillotiné à Valenciennes (Nord) le 27 octobre 1794.

Procès pour la béatification en mars 1929
à Cambrai

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

ARCHEVÊCHÉ
DE
CAMBRAI

†

5 août 1925

Très Révérend Père,

J'ai récemment ordonné, "ex officio", en conformité avec le canon 2044, de rechercher dans mon archidiocèse les écrits des Serviteurs de Dieu André-Ignace-Joseph Gosseau et ses compagnons, prêtres ou religieux, mis à mort, en haine de la foi, dit-on, pendant la tourmente révolutionnaire, 1792-1799, dans les villes de Valenciennes, Cambrai, etc..

Parmi eux se trouve Charles-Joseph Brisson, né à Gommegnies en 1740, oratorien à Mons (Belgique) et prêtre en 1768; professeur à Le Quesnoy en 1781; à Landrecies en 1782; vicaire à Bousbecq, en 1791 (3 janvier), et chassé pour refus du serment schismatique en février 1791; desservant de la paroisse de Fontaine-au-Bois, en 1793, lors de l'occupation du pays par l'armée autrichienne; guillotiné à Valenciennes le 27 octobre 1794.

En conséquence, en conformité avec les canons 2044 et 2043, je vous prie de vouloir

+

bien faire le nécessaire pour la recherche des écrits du prêtre oratorien susdit et me communiquer en temps opportun, selon les formes canoniques, ce qui aura été fait et le résultat obtenu.

Veuillez agréer,
Très Révérend Père,
l'expression de mon dévoué respect
en N. S.

+ Jean Charles
archevêque de Cambrai

Paris, le 1er Mai 1926.

2, Impasse St Eustache - Ier.

Monseigneur,

Les recherches que nous avons faites dans nos archives pour trouver des écrits de Charles Joseph BRISSON, prêtre de l'Oratoire, guillotiné à Valenciennes en 1794 n'ont donné aucun résultat.

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage du profond respect avec lequel je suis, de votre Grandeur, le très humble serviteur.

ARCHEVÊCHÉ
DE
CAMBRAI

†

TÉLÉPHONE 523
CH. P. LILLE N° 4.714

Cambrai, le 30 avril 1926

Très Révérend Père,

Comme suite à ma lettre du 27 juillet 1925, je vous serais très reconnaissant de me faire savoir si vous avez connaissance d'écrits de Charles-Joseph Brisson, prêtre oratorien, guillotiné à Valenciennes en 1794.

Veuillez agréer, Très Révérend Père, l'expression de mes sentiments tout dévoués en N. S.

+ Léon Charles
archevêque de Cambrai

au R. P. Père Supérieur
Général des Oratoriens.

Le Père

Charles Joseph Brisson

guillotiné à Valenciennes

le 27 octobre 1794

Voir son dossier

Boîte 22

Le concert d'aujourd'hui inaugure une série d'émissions consacrées à la musique religieuse du XVe siècle aux temps modernes.

Les œuvres qui figurent aux programmes comptent parmi les plus belles et les plus grandes de la musique religieuse européenne à travers les âges et vous seront présentées dans leur ordre chronologique.

Une première série de vingt-deux émissions, allant des maîtres du XVe siècle jusqu'à Bach et Hændel, est réservée aux chefs-d'œuvre pour orgue, chœurs (*a cappella* et avec accompagnement d'orchestre).

L'église Saint-Eustache, aussi célèbre par la beauté de ses orgues que par la perfection de son acoustique, est le lieu de prédilection pour des manifestations d'une telle solennité.

Les émissions, présentées par HORACE NOVEL, seront retransmises *tous les quinze jours* (le jeudi) de 17 h. 30 à 18 heures. Nous attirons votre attention sur le fait qu'il ne s'agit pas de concerts publics, mais uniquement de transmissions radiophoniques.

Charles Josse Brisson

Mon Catalogue = de Flandre, entré en 1760, prêtre en mars 1769

Listes des assemblées = 1770 Bavay Art.
1773 Soignies "
1776 Mons

Originaire de Flandres à Gommegnies en 1740 (Nord)
Voir son dossier dans les causes de Béatification
Entré à l'Oratoire en 1760
Prêtre en mars 1769
Sorti de l'Oratoire en 1776 ou 1777
Desservant la paroisse de Fontaine aux bois, Diocèse de Cambrai
Guillotiné à Valenciennes le 27 octobre 1794
Cause de béatification introduite à Rome
Recherches du procès à Cambrai en mars 1929

Voir = Delhaye Bavay et la contrée qui l'environne, Douai, 1869

M. M. 607, 5e catalogue, N. 313 =
Charles Josse Brisson, de Flandres

T. S. V. P.

Né à Gommegnies (Nord) en 1740

Entré à l'Oratoire en 1760

Prêtre en mars 1769

Etait au collège de Bavay en 1770, où il eut voix active pour la 1ère fois

" à Soignies en 1773

" à Mons en 1776

Il a dû quitter l'Oratoire en 1777. Le régime de l'Oratoire ne voulut pas sans doute lui donner l'autorisation de conserver son titre et ses droits d'Oratorien, parce qu'il ne voulut pas de son côté payer la taxe fixée pour les bénéficiers conservés dans la Congrégation, taxée imposée par plusieurs assemblées, en particulier la 27e, session 4. Dans tous les cas les anciens catalogues le disent sorti.

Il était

Professeur au Quesnoy en 1781

" à Landrecies en 1783

Vicaire à Bousies en 1791

" à Artres en 1792

" à Mévergnies en 1793

Desservant de Fontaine aux Bois en 1793. 1794

Guillotiné à Valenciennes le 27 oct. 1794

L'Oratoire flamand était séparé de celui de France dès 1789

ORIOR

COLLÈGE LIBRE DE JUILLY

(Seine-et-Marne)

TELÉPH. 12

Bien cher Père,

A la hâte, car je ne veux pas vous faire attendre ma réponse, je vous envoie la copie de mes fiches. C'est tout ce que je possède sur le Père Brisson. En consultant les registres de la Maison d'Institution aux archives Nles, on trouverait peut-être la date plus précise de sa naissance et le nom de ses parents. Mais à Cambrai, ils doivent avoir tout cela.

Peut-être aussi les registres du conseil de l'Oratoire donneraient-ils la date précise de sa sortie, et l'explication de sa sortie, les dates de toutes ses ordinations.

Mais pour cela, il faut attendre un congé et aller à Paris ce que je ne puis en ce moment.

Il est bien certain que dans tous les diocèses où ces causes

seront introduites, nous aurons des Oratoriens. Je m'étonne que les évêques de Marseille et de Toulouse en particulier n'aient encore rien demandé. Peut-être une démarche de la Congrégation auprès d'eux serait-elle bonne.

Recevez, bien cher Père, l'assurance de mes sentiments les plus affectueux

E. Bonnardet
prêtre

Renseignements fournis par P. Bonnardet

Charles Joseph Brisson

prêtre de l'Oratoire

né à Gommegnies en Flandre en 1740

entré à l'Oratoire en 1760

prêtre en mars 1769

était au collège de Bavay en 1770, où il eut voix active pour la 1re fois.

" à Soignies en 1773

" à Mons en 1776

Il a dû quitter l'Oratoire en 1777 afin de pouvoir accepter un bénéfice. Le Régime, ne jugeant pas suffisantes les raisons de son départ, ne voulut pas, sans doute, lui donner l'autorisation de conserver son titre et ses droits d'oratorien, car sur les Catalogues anciens il est marqué comme « sorti de la Congrégation » et son nom ne figure pas dans les listes des Oratoriens résidant dans leurs bénéfices mais conservés dans la Congrégation.

Tout cela est une supposition de ma part, je n'ai rien de précis sur la motif de son départ.

Professeur au Quesnoy en 1781
" à Landrecies en 1783
} ce n'était pas des maisons de l'Oratoire.

Vicaire à Bousies en 1791

" à Cartes en 1792

" à Méteignies en 1793

curé de Fontaine aux bois en 1793-94

guillotiné à Valenciennes le 27 oct 1794

Voir :

Delbaye = Bavay et la contrée qui l'environne. Douai. 1869

Renseignements fournis par le P. Bonnardet

Charles Joseph BRISSON,
prêtre de l'Oratoire

Né à Gommegnies en Flandre, en 1740

entré à l'Oratoire en 1760

prêtre en Mars 1769

était au Collège de Bavay en 1770, où il eut voix active pour la première fois.

était à Soignies en 1773

était à Mons en 1776

(Hypothèse du P. Bonnardet sur le départ de l'Oratoire de Ch. J. Brisson)

Il a dû quitter l'Oratoire en 1777 afin de pouvoir accepter un bénéfice. Le Régime, ne jugeant pas suffisantes les raisons de son départ, ne voulut pas, sans doute, lui donner l'autorisation de conserver son titre et ses droits d'Oratorien, car sur les catalogues anciens il est marqué comme "sorti de la Congrégation" et son nom ne figure pas dans les listes des Oratoriens résidant dans leurs bénéfices mais conservés dans la Congrégation.

Professeur au Quesnoy en 1781) ce n'était pas des maisons
Professeur à Landrecies en 1783) de l'Oratoire.

Vicaire à Bousies en 1791
" à Artres en 1792
" à Méverguies en 1793
Curé de Fontaine aux bois en 1793-94

Guillotiné à Valenciennes le 27 Octobre 1794

Voir:
Delhaye : Bavay et la contrée qui l'environne. Douai 1869

LE PERE CHARLES JOSEPH BRISSON (1740-1794)

(Notice d'après l'abbé J.Dehaut: "Prêtres Victimes de la Révolution dans le Diocèse de Cambrai" 1792-1799.)

BRISSON, Charles Joseph,
né à Gommegnies (Nord) (Arr. d'Avesnes, Canton du Quesnoy)
entré de bonne heure à l'Oratoire franco belge, dont le siège principal était à Mons.
Prêtre le 17 Déc. 1768.
il reste encore longtemps dans sa congrégation.
sa feuille de pouvoirs à Cambrai date du 8 Mai 1781.
il était alors professeur au Collège du Quesnoy.
le 24 Sept. 1783, il est nommé professeur à Landrecies
le 3 Janvier 1791, l'administration diocèsaine trouvant que sa situation matèrielle n'était pas très brillante, le nomma vicaire à Bousies; puis, le maintint sur sa demande, à Landrecies, comme vicaire.
un mois après, il était destitué comme prêtre fidèle, cad ayant refusé la prestation du serment (Fév. 1791).
les curés belges du diocèse de Cambrai ayant demandé à recevoir chez eux leurs confrères français persécutés, M.Brisson fut donné au curé d'Attres et Mévergnies, dans le decanat de Chièvres.
en Août 1793, M.Brisson fut nommé à la déservitude de Fontainex au Bois.
pendant la mission du représentant du peuple, J.B. Lacoste, dans la règion de Valenciennes, M.Brisson fut arrêté, condamné à mort, et guillotiné à Valenciennes, le 27 Oct. 1794.(6 Brumaire An III.)

Charles Joseph Brisson

Né à Gommegnies (Flandre) en 1740

Entré à l'Oratoire en 1760

Prêtre en mars 1769

Etait au collège de Bavay en 1770, où il eut voix active pour la 1ère fois

" à Soignies en 1773

" à Mons en 1776

Il a dû quitter l'Oratoire en 1777. Le Régime de l'Oratoire ne voulut pas sans doute lui donner l'autorisation de conserver son titre et ses droits d'Oratorien car, sur les catalogues anciens, il est marqué comme "sorti de la Congrégation" et d'autre part, son nom ne figure pas dans les listes des Prêtres résidant dans leurs bénéfices, mais conservés dans la Congrégation." Il n'avait sans doute pas accepté de payer la taxe fixée pour les bénéficiers par la 27e assemblée session 4

Professeur au Quesnoy en 1781

" à Landrecies en 1783

Vicaire à Bousies en 1791

" à Artres en 1792

" à Mévergnies en 1793

Desservant de Fontaine aux bois en 1793-94

Guillotiné à Valenciennes le 27 oct 1794

L'Oratoire de Flandres était séparé des 1785

Voir : Delhaye : Bavay et la contrée qui l'environne. Douai. 1869.

IESVS MARIA

+

Montsoult [S. et O.]

3 Mars 1929

Mon bien cher Père,

Mgr l'archevêque de Cambrai vient de demander à Mgr Couturier de signer une lettre postulatoire sollicitant du S. Siège l'introduction devant la S.C. des Rites de la cause du martyr Charles-Joseph Brisson, prêtre de l'Oratoire, desservant de la paroisse de Fontaine-aux-Bois, guillotiné à Valenciennes le 27 octobre 1794.

Mgr l'archevêque de Cambrai désirerait que cette Lettre fût aussi docu-

mentie que possible, aussi Mgr Courcoux m'a-t-il prié de voir si dans nos archives il n'y aurait pas quelques renseignement sur ce prêtre martyr. Je me suis reporté au dossier de la Révolution, j'ai consulté les listes que le P. Ingold avait faites des membres de la Congrégation à cette époque et je n'ai rien trouvé. Je me suis demandé alors si ce Père Brisson faisait bien partie de l'Oratoire de France ou si plutôt il n'aurait pas été membre de l'Oratoire flamand. Une bonne partie du diocèse de Cambrai

n'était pas terre française en 1789.

C'est une hypothèse, mais vous seriez infiniment reconnaissant de m'aider à savoir si elle est fondée. Je vous demande donc, mon bien cher Père, de consulter vos listes et de voir si elles contiennent à la fin du XVIIIe siècle le nom d'un Père Charles Joseph Brisson. Dans la négative, où pourrais-je trouver des renseignements sur l'Oratoire de Flandre, tant au moins sur les maisons qui se trouvaient dans le nord de la France et dont les archives ont été peut-être transportées aux

archives nationales.

Je vous remercie à l'avance de toute votre bienveillance et je saisis l'occasion avec joie de vous redire mes affectueux et tout dévoués sentiments. L'impression de notre Propre (Bréviaire et Missel) est enfin terminée. La Maison Mame de Tours pourra fournir incessamment les fascicules à ceux qui les lui demanderont.

Il paraît que vous êtes un peu souffrant. Je pense que ce n'est pas grave.

Si vous le pouvez facilement donnez moi une réponse assez prompte car il faut informer l'archevêché de Cambrai

Bien à vous et toujours bien reconnaissant du passé. J'ai pris 25 ans de prêtrise ces jours-ci.

[illegible]